

Le 4 avril 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno BEAUDREY, Président, à la Salle des Fêtes de Pays-de-Clerval.

La séance est ouverte à 19h00. Le quorum est atteint.

**Date de la convocation : 28/03/2019**

### PRESENTS :

Jean-Marie BARBIER (Pays de Clerval), Bruno BEAUDREY (Etrappe), Yves BOITEUX (L'Isle sur le Doubs), Marie-Odile BONDENET (Accolans), Claude BOURIOT (L'Isle sur le Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), François CIRESA (Soye), Claude COURGEY (Rougemont), Joseph CUENOT (Mésandans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Albert FELEZ (Lanthenans), Michel FRITSCH ((Rognon), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Denis GIRARD (Fontenelle-Montby), Marianne GIRARDOT (Pays de Clerval), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Jérôme GUILLOZ (Roche-lès-Clerval), Michael HUGONIOT (Arcey), Philippe JANUEL (Avilley), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Lucien LABEUCHE (Hyémondans), Michel LAURENT (L'Isle sur le Doubs), Denise MATHIOT (Geney), Catherine MILLET (Rougemont), Rémy NAPPEY (L'Isle sur le Doubs), Danièle NEVERS (Cuse et Adrisans), Stéphanie PACCHIOLI (L'Isle sur le Doubs), Joëlle PAHIN (L'Isle sur le Doubs), André PARROT (Désandans), Alain PASTEUR (Arcey), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs), Thierry SALVI (Rougemont), Alain ROTH (L'Isle sur le Doubs), Gilles SAULNIER (Tallans), Eliane SAVOUREY (Anteuil), Pierre SCHIFFMANN (L'Isle sur le Doubs), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle sur le Doubs), Francis USARBARRENA (L'Isle sur le Doubs), Michel VERDIERE (Arcey), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs), Chantal VURPILLOT (Médière), André VURPILLOT (Désandans), Victor ZUAN (Abbenans).

### ABSENTS EXCUSES :

Xavier PERRIN (Montussaint), Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

### ABSENTS SUPPLEES :

Karine GUILLIER (Rang), représentée par son suppléant Jérôme ROUSSET

### ABSENTS REPRESENTES :

Dominique BELFORT (Rougemont), pouvoir à Thierry SALVI ; Yves BOILLLOT (L'Hôpital saint Lieffroy), pouvoir à Jacky BOUVARD; Bernard DODIVERS (Blussans), pouvoir à Laurent TOURTIER, Chantal JACQUEMIN (Arcey), pouvoir à Alain PASTEUR, Gilles LAMBERT (Pays-de-Clerval), pouvoir à Georges GARNIER, Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs), pouvoir à Joëlle PAHIN, Valérie ULMANN (Arcey), pouvoir à Michel VERDIERE.

### ABSENTS :

Emmanuelle BIANCHI-LAVILLE (Uzelle), Raymond BOBY (Bournois), Fabienne CARRIQUI (Huanne-Montmartin), Christophe CATALA (Cubrial), Noël CHAVEY (Onans), Sylvain DUBOIS (Romain), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Adeline GILLOT (Marvelise), Michel GONIN (Viethorey), Annie GROSJEAN (Nans), Liliane GUYON-VEUILLET (Branne), Claude HALM (Fontaine-lès-Clerval), François HERMOSILLA (Faimbe), Christian LEPAPE (Gouhelans), Nathalie PARENT (Sourans), Pierre PEGEOT (La Prétière), Olivier PERRIGUEY (Mancenans), Gilles SAVOUREY (Gondenans-Montby), Fabrice SIMONIN (Gondenans-lès-Moulins), Pascale PREDINE (Tournans), Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, est désigné secrétaire de séance **Michel VERDIERE**, parmi les membres du conseil communautaire.

## RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Reprise et affectation des résultats 2018
2. Fiscalité : Vote des taxes directes locales 2019
3. Approbation des budgets primitifs 2019
4. SICTOM de Villersexel :
  - Désignation d'un délégué pour la commune de Pompierre-sur-Doubs
  - Transfert emprunt – service déchets
5. Vente de terrains sur les zones d'activités
6. Hôtel d'entreprises : non restitution de cautions
7. Questions et informations diverses

### 1. Affectation des résultats

M. le Président rappelle à l'assemblée les résultats des comptes de gestion et des comptes administratifs de tous les budgets de la CC2VV, votés lors de la séance du 21 mars 2019

#### Budget principal :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 2 047 094.51 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Report en fonctionnement (R 002) : 2 047 094.51 €**

**Votants : 54    Exprimés: 54                  Pour : 54                  Abstention : 0                  Contre : 0                  Unanimité**

#### Budget annexe « SPANC » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 9 456.51 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Report en fonctionnement (R 002) : 9 456.51 €**

**Votants : 54    Exprimés: 54                  Pour : 54                  Abstention : 0                  Contre : 0                  Unanimité**

#### Budget annexe « DECHETS » :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 311 005.78 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Report en fonctionnement (R 002) : 311 005.78 €**

**Votants : 54    Exprimés: 54                  Pour : 54                  Abstention : 0                  Contre : 0                  Unanimité**

### **Budget annexe « Hôtel d'Entreprises» :**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 4 983.49 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Affectation en réserve (R 1068) : 4 983.49 €**

**Votants : 54 Exprimés: 54 Pour : 54 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité**

### **Budget annexe « Tourisme et Culture» :**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 22 862.53 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Report en fonctionnement (R 002) : 9 316.07 €**

**Affectation en réserve (R 1068) : 13 546.46 €**

**Votants : 54 Exprimés: 54 Pour : 54 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité**

### **Budget annexe « ZAE Combe Rosiers» :**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 32 053.94 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Report en fonctionnement (R 002) : 32 053.94 €**

**Votants : 54 Exprimés: 54 Pour : 54 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité**

### **Budget annexe « ZAE de Rang» :**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de 1 875.00 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Déficit de fonctionnement reporté (D 002) : 1 875.00 €**

**Votants : 54 Exprimés: 54 Pour : 54 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité**

### **Budget annexe « ZAE du Pré Rond à Cuse» :**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de 138 401.83 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Déficit de fonctionnement reporté (D 002) : 138 401.83 €**

**Votants : 54 Exprimés: 54 Pour : 54 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité**

### **Budget annexe « ZAE d'Arcey» :**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de 318 354.55 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Déficit de fonctionnement reporté (D 002) : 138 401.83 €**

**Votants : 54 Exprimés: 54 Pour : 54 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité**

## 2. Fiscalité : vote des quatre taxes directes locales

---

M. le Président rappelle à l'assemblée les éléments figurant dans le Débat d'Orientation Budgétaire, validé en conseil communautaire le 21 mars dernier. Ceux-ci ont permis de proposer à l'assemblée un **maintien des taux de fiscalité de 2018 pour l'exercice 2019**.

Il rappelle également que, suite à la fusion des trois anciennes communautés de communes en 2017, une durée de **lissage de 4 ans a été définie permettant d'atteindre les taux applicables au nouvel EPCI à compter de 2021**.

Les taux proposés sont les suivants :

- Pour la taxe d'habitation : 5.18 %
- Pour la taxe foncière sur le bâti : 3.96 %
- Pour la taxe foncière sur le non bâti : 7.09 %
- Pour la Cotisation Foncière des Entreprises : 21.40 %

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire de la CC2VV vote les taux de fiscalité proposés pour 2019, à savoir :

TH : 5.18 %

TFB : 3.96 %

TFNB : 7.09 %

CFE : 21.40 %

**Votants : 54**

**Exprimés: 54**

**Pour : 54**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

**Unanimité**

## 3. Approbation des budgets primitifs

---

### ✓ Budget général

M. le Président rappelle à l'Assemblée que, lors de sa séance du 21 mars 2019, le conseil communautaire a validé le **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** de la CC2VV.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de **BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL** pour l'exercice 2019. Ses composantes sont largement détaillées dans les documents préparatoires au conseil communautaire.

Le projet de budget primitif est présenté à l'assemblée.

### Dépenses fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
011	Charge à caractère générale	572 321.37€	663 624.00€
012	Charges de personnel	1 174 350.77€	1 272 123.00€
14	Atténuations de produits	2 009 623.00€	2 005 945.00€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	60 550.66€	48 714.00€
65	Autres charges gestion courante	468 014.08€	598 250.00€
66	Charges financières	90 596.07€	111 208.00€
67	Charges exceptionnelles	139 844.00€	77 423.53€
022	Dépenses imprévues	0 €	30 000.00 €
	<b>Total</b>	<b>4 515 272.95€</b>	<b>4 807 287.53€</b>

### Recettes fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
013	Atténuations de charges	32 685.13€	24 000.00 €
70	Produits de services	45 369.07€	46 200.00 €
042	Opérations d ordre entre sections	1 456.67	1 220.00
73	Impôts et taxes	3 853 125.00€	3 841 014.00€
74	Dotations et participations	1 003 600.96€	1 269 708.00€
75	Autres produits gestion courante	58 207.77 €	58 000.00€
77	Produits exceptionnels	164 531.30€	55 900.00€
	<b>Total</b>	<b>5 158 975.90€</b>	<b>5 296 042.00€</b>

Au total, les **dépenses de fonctionnement** prévisionnelles 2019 s'élèvent à **4 807 287.53 €**

Au total, les **recettes de fonctionnement** prévisionnelles 2019 s'élèvent à **5 296 042.00 €**

### Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	0€
040	Operations d'ordre entre section	1 456.67€	1 220.00€
041	Operations patrimoniales	0€	0€
10	Dotations Fonds divers Réserve	0€	0€
13	Subvention investissement		11 025.00€
16	Remboursement d'emprunts	145 682.27€	2 118 813.00€
20	Immobilisations incorporelles	24 804.60€	85 095.00€
21	Immobilisations corporelles	751 973.38€	791 847.00€
23	Immobilisations en cours	0€	1 350 000.00€
27	Autres immobilisations financières	€	0€
	<b>Total</b>	<b>923 916.92€</b>	<b>4 358 000.00€</b>

## Recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
024	Cession immobilière	0€	0€
040	Operations d'ordre entre section	60 550.66€	48 713.79€
10	Dotation Fonds divers Réserve	23 444.67€	265 000.00€
13	Subventions d'investissement	41 025.00€	1 447 526.00€
16	Emprunts et dettes assimilées	1 505 024.00€	1 435 000€
21	Immobilisations incorporelles	0	0
27	Autres immos financières	10 899.78€	31 000.00€
	<b>Total</b>	<b>1 640 944.11€</b>	<b>3 227 239.79€</b>

Au total, les **dépenses d'investissement** prévisionnelles 2019 s'élèvent à **4 358 000 €**

Au total, les **recettes d'investissement** prévisionnelles 2019 s'élèvent à **3 227 239 €**

### Discussions / réactions

- **Rémy NAPPEY** prend la parole et indique dans un premier temps qu'une réunion s'est tenue la veille, en Préfecture, en présence des Présidents de PETR et de MM. MATHURIN et SETBON, pour évoquer les contrats de ruralité. Le PETR va faire un compte rendu de cette réunion où il a été précisé que, pour la prochaine campagne, les projets devraient être, au minimum, à l'état d'avancement APD pour fin juin. Il demande si le projet de gymnase d'Arcey sera prêt. Dans le cas contraire, avons-nous un projet alternatif pour éviter de perdre les 400 000 € prévus ?

D'autre part, M. NAPPEY regrette de voir que, pour la troisième année consécutive, le budget d'investissement exclut les habitants de la CCID originelle. Il déplore cette situation qu'il juge inacceptable. Il explique que les secteurs de Rougemont (voie verte), Arcey et Clerval (gymnases) n'ont pas été oubliés et que les L'Islois ont toujours prôné l'intérêt communautaire. Il ajoute que l'ex CCID a largement contribué à la bonne santé des finances de la CC2VV.

Il pense que le projet de « la Marine » aurait pu être intégré à ce budget, de même que les fonds de concours évoqués par Michel Laurent lors du débat d'orientations budgétaires. A quoi sert le DOB si les demandes ne sont pas prises en compte ?

Il évoque également un autre projet qui n'apparaît nulle part dans le budget : la construction d'un bassin d'apprentissage de la natation. Il ajoute que le CNDS (Centre National du Développement du Sport) prévoit un financement à 50% des bassins nautiques.

Il termine son intervention en précisant qu'en début de mandat, les élus ont adhéré à une charte prévoyant un traitement équitable de tous les secteurs, ce qui n'est pas le cas, à nouveau cette année.

En conclusion, il appelle l'assemblée à voter contre le budget présenté.

**Bruno BEAUDREY** regrette cette intervention et trouve l'analyse un peu réductrice. Il explique qu'en aucun cas le budget présenté a pour volonté d'exclure un secteur plutôt qu'un autre. Si effectivement des investissements sont portés davantage actuellement sur certains secteurs, les raisons de cette situation résident simplement dans le fait que des projets étaient validés et lancés par les ex-EPCI, et qu'il convient désormais de les mener à terme.

Il ajoute que d'autres projets sont lancés ou à lancer, et, nul doute que le secteur des Isles du Doubs sera concerné prochainement par des investissements. Tout ne peut être fait en même temps. La réflexion est

relancée pour l'hôtel de la Marine, la construction d'un tiers-lieu sera à l'étude cette année et le bassin d'apprentissage de la natation reste un projet à mener.

Il souhaite également rappeler que le parc éolien situé sur le secteur de Rougemont génère environ 300 000 € annuels de fiscalité supplémentaire depuis 2018 et qu'il n'est donc pas complètement illogique de réinvestir une partie de cette manne sur ce secteur.

En outre, il explique que si aucun investissement n'a été porté sur l'Isle-sur-le-Doubs ces 2 dernières années, un investissement conséquent avait été porté par l'ex-CCID juste avant la fusion, pesant pour près de la moitié dans le remboursement total de l'emprunt actuel de la CC2VV.

Enfin, il rappelle à l'assemblée que la proposition d'une participation par voie de fond de concours, telle que présentée par M. LAURENT lors du dernier conseil communautaire, ne peut être traitée si rapidement. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain exécutif et nécessite une réflexion approfondie.

**Rémy NAPPEY**, en guise de conclusion, cite une phrase récente de M. le Préfet qui considère que « les EPCI dont les petites communes ne reconnaissent pas les fonctions de centralité concourent à la mort de la ruralité ».

Après les échanges, considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019 présenté par le Président et soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif principal pour l'exercice 2019.

**Votants : 55   Exprimés: 54   Pour : 44   Abstention : 1   Contre : 10**

MM. les vice-Présidents exposent tour à tour les sujets à l'assemblée. A partir des orientations et des besoins recensés, ont été élaborés les projets de BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES pour l'exercice 2019.

## ✓ Budget annexe déchets

### Dépenses fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Déficit antérieur reporté	0€	€
011	Charge à caractère générale	649 692.90€	1 236 584€
012	Charges de personnel	32 518.74€	35 000€
65	Autres charges gestion courante	4 934.18€	5 000€
66	Charges financières		2 000€
67	Charges exceptionnelles	40 895.61€	1 000€
022	Dépenses imprévues	0 €	€
023	Virement section investissement	0€	0€
	<b>Total</b>	<b>728 041.43€</b>	<b>1 279 584€</b>

### Recettes fonctionnement



Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Excédent antérieur reporté		311 005.68€
013	Atténuations de charges	6 000€	0€
70	Produits de services	511 107.12€	1 116 580€
74	Dotations et Participations		76 000€
77	Produits exceptionnels	215.34€	€
	<b>Total</b>	<b>517 322.46€</b>	<b>1 503 585.68€</b>

### Discussions / réactions

- **Francis USARBARENA** demande à quoi servent les délégués du SICTOM de Villersexel, compte-tenu de la très faible participation lors des 2 dernières réunions du syndicat (vote du budget).  
**Georges GARNIER** ajoute qu'il convient de revoir le fonctionnement du syndicat, car faire siéger plus de 120 délégués est une aberration. Pour trouver un bon fonctionnement, il faudra prévoir un bureau resserré avec des pouvoirs renforcés et une assemblée plus restreinte.  
**Denise MATHIOT** demande aux délégués concernés d'être davantage vigilants à l'avenir, ceci afin d'éviter des déplacements inutiles à de nombreuses personnes.

Après les échanges, considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2019.

Votants : 55    Exprimés: 55                  Pour : 55                  Abstention : 0                  Contre : 0

### ✓ **Budget annexe SPANC**

#### Dépenses fonctionnement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Déficit antérieur reporté	€	€
011	Charge à caractère générale	13 645.80€	43 971.50€
012	Charges de personnel et frais assimilés		14 824.70€
65	Autres charges gestion courante	€	300€
67	Charges exceptionnelles	53 967€	10 800€
022	Dépenses imprévues	€	€
023	Virement section investissement	€	6 629.36€
	<b>Total</b>	<b>67 612.80€</b>	<b>76 525.56€</b>

#### Recettes fonctionnement



Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Excédent reporté		9 456.51
70	Produits de services	11 189.00€	56 269.05€
74	Dotations et participations	70 812.00€	10 800€
	<b>Total</b>	<b>82 001€</b>	<b>76 525.56€</b>

#### Dépenses investissement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
20	Immobilisations incorporelles		7 384.00€
	<b>Total</b>	<b>0€</b>	<b>7 384.00€</b>

#### Recettes investissement

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
021	Virement section de fonct°		6 629.36€
10	Dotations fonds divers réserve	0€	800.00€
	<b>Total</b>	<b>0€</b>	<b>7429.36€</b>

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2018.

**Votants : 55   Exprimés: 55   Pour : 55   Abstention : 0   Contre : 0**

### ✓ Budget annexe office du tourisme et animations touristiques et culturelles

#### Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
011	Charge à caractère générale	19 477.65€	27 850€
012	Charges de personnel	41 872.89€	42 240€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	0€	0€
65	Autres charges gestion courante	12 776.20€	13 650€
66	Charges financières	0€	0€
67	Charges exceptionnelles	0€	0€
042	Opérations d'ordre entre sections	83,60€	1 118€
023	Virement section investissement	0€	481.60€
	<b>Total</b>	<b>74 210.34€</b>	<b>85 339.60€</b>

### Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Excédent antérieur reporté		9 316.07€
70	Produits des services	1 290.50€	5 500€
73	Impôts et taxes	4 039.90€	14 000€
74	Dotations et participations	67 518.02€	56 523.53€
77	Produits exceptionnels	0€	0€
	<b>Total</b>	<b>72 848.42€</b>	<b>85 339.60€</b>

### Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	4 546.46€
16	Remboursement d'emprunts	0€	0€
20	Immobilisations incorporelles	0	21 000€
21	Immobilisations corporelles	4 644€	9 200€
	<b>Total</b>	<b>4 644€</b>	<b>34 746.46€</b>

### Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	€
040	Operations d'ordre entre section	83.60€	1 118.40€
021	Virement de la section fonct°	0€	481.60€
10	Dotation Fonds divers Réserve	4 341.07€	14 646.46€
13	Subventions d'investissement	€	18 500€
	<b>Total</b>	<b>4 424.67€</b>	<b>34 746.46€</b>

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2019.

**Votants : 55   Exprimés: 55   Pour : 55   Abstention : 0   Contre : 0**

✓ **Budget annexe ZA Combe Rosiers**

**Dépenses fonctionnement**

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
011	Charge à caractère générale	2 163.44€	17 500€
012	Charges de personnel	€	370.23€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	€	€
65	Autres charges gestion courante	€	€
66	Charges financières	€	€
67	Charges exceptionnelles	€	€
042	Opérations d'ordre entre sections	396 528.99€	386 776.743€
023	Virement section investissement	€	300 614.05€
	<b>Total</b>	<b>398 692.42€</b>	<b>705 260.71€</b>

**Recettes fonctionnement**

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Excédent antérieur reporté		32 053,94€
70	Produits des services	11 916€	197 310€
73	Impôts et taxes	0€	0€
042	Opérations d'ordre entre sections	386 776.43€	344 227.68€
77	Produits exceptionnels	0€	131 669.09€
	<b>Total</b>	<b>398 692.43€</b>	<b>705 260.71€</b>

**Dépenses investissement**

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	192 878.35€
040	Opérations d'ordre entre sections	386 776.43€	344 227.68€
16	Remboursement d'emprunt	0€	150 284.45€
	<b>Total</b>	<b>386 776.43€</b>	<b>687 390.48€</b>

**Recettes investissement**

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	€
040	Operations d'ordre entre section	396 528.99€	386 776.43€
021	Virement de la section fonct°	0€	300 614.05
10	Dotations Fonds divers Réserve	0€	0€
16	Emprunts et dettes assimilées	0€	0€
	<b>Total</b>	<b>396 528.99€</b>	<b>687 390.48€</b>

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2019.

**Votants : 55   Exprimés: 55   Pour : 55   Abstention : 0   Contre : 0**

### ✓ Budget annexe ZA de Rang

#### Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Déficit antérieur reporté		1 875€
011	Charge à caractère générale	1 875€	4 500€
012	Charges de personnel	€	€
65	Autres charges gestion courante	€	€
66	Charges financières	€	€
043	Opération d'ordre intérieur sections	€	€
042	Opérations d'ordre entre sections	€	4 769,10€
023	Virement section investissement	€	6 644.10€
	<b>Total</b>	<b>1 875€</b>	<b>17 788.20€</b>

#### Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Excédent antérieur reporté		€
70	Produits des services	0€	11 144.00€
043	Opérations d'ordre intérieur section	€	€
042	Opérations d'ordre entre sections	0€	6 644.10€
75	Autres produits gestion courante	€	€
77	Produits exceptionnels	€	0
	<b>Total</b>	<b>0€</b>	<b>17 788.20€</b>

### Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	4 769,10€
040	Opérations d'ordre entre sections	€	6 644.10€
16	Remboursement emprunt	€	€
	<b>Total</b>	<b>€</b>	<b>11 413.20€</b>

### Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	€
040	Operations d'ordre entre section	€	4 769,10€
021	Virement de la section fonct°	€	6 644.10€
10	Dotation Fonds divers Réserve	€	€
16	Emprunts et dettes assimilées	€	€
	<b>Total</b>	<b>€</b>	<b>11 413.20€</b>

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2019.

**Votants : 55   Exprimés: 55   Pour : 55   Abstention : 0   Contre : 0**

### ✓ **Budget annexe ZA de Cuse**

#### Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Déficit antérieur reporté		138 401.83
011	Charge à caractère générale	210 485.77€	72 300€
012	Charges de personnel	€	6 531€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	€	€
65	Autres charges gestion courante	€	€
66	Charges financières	2 644.78€	2 500€
043	Opération d'ordre intérieur sections	2 644.78€	2 500€
042	Opérations d'ordre entre sections	496 460.50€	496 460,50€
023	Virement section investissement	€	76 818.29€
	<b>Total</b>	<b>712 235.83€</b>	<b>795 511.62€</b>

#### Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Excédent antérieur reporté		0€
70	Produits des services	0€	220 186€
043	Opérations d'ordre intérieur section	2 644.78€	€
042	Opérations d'ordre entre sections	213 130.55€	555 746.23€
75	Autres produits gestion courante	0	0€
74	Dotations et participations	0€	78 855€
	<b>Total</b>	<b>215 775.33€</b>	<b>854 787.23€</b>

#### Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	16 132.56€
040	Opérations d'ordre entre sections	213 130.55€	553 246.23€
16	Remboursement emprunt	3 700.82€	3 900€
	<b>Total</b>	<b>216 831.31€</b>	<b>573 278.79€</b>

#### Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	€
040	Opérations d'ordre entre section	496 460.50€	496 460,50€
021	Virement de la section fonct°	€	76 818.29€
10	Dotation Fonds divers Réserve	€	0€
16	Emprunts et dettes assimilées	€	€
	<b>Total</b>	<b>496 460.50€</b>	<b>573 278.79€</b>

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2019.

**Votants : 55    Exprimés: 55    Pour : 55    Abstention : 0    Contre : 0**

#### ✓ **Budget annexe ZA d'Arcey**

#### Dépenses fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Déficit antérieur reporté		318 354.55
011	Charge à caractère générale	318 354.55€	13 200€
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp		€
65	Autres charges gestion courante		€
66	Charges financières		816€
67	Charges exceptionnelles		€
042	Opérations d'ordre entre sections		314 630.50€
043	Opérations ordre intérieur section		816€
	<b>Total</b>	<b>318 354.55€</b>	<b>647 817.05€</b>

#### Recettes fonctionnement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Excédent antérieur reporté		0€
70	Produits des services		328 646.55€
73	Impôts et taxes		0€
042	Opérations d'ordre entre sections		318 354.55€
043	Op. d'ordre intérieur de section		816€
	<b>Total</b>	<b>0€</b>	<b>647 817.05€</b>

#### Dépenses investissement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	€
040	Opérations d'ordre entre sections	€	318 354.55€
21	Immobilisations corporelles	€	€
	<b>Total</b>	<b>€</b>	<b>318 354.55€</b>

#### Recettes investissement

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	€	320 000€
040	Operations d'ordre entre section	€	314 630.50€
021	Virement de la section fonct°	€	0
10	Dotation Fonds divers Réserve	€	0€
16	Emprunts et dettes assimilées	320 000€	€
	<b>Total</b>	<b>320 000€</b>	<b>634 630.50€</b>



Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2019.

**Votants : 55   Exprimés: 55   Pour : 55   Abstention : 0   Contre : 0**

✓ **Budget Hôtel d'Entreprise**

**Dépenses fonctionnement**

Chapitre	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
011	Charge à caractère générale	5 311.65€	9 450€
012	Charges de personnel	0 €	1 560 €
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	0€	0€
65	Autres charges gestion courante	0€	2000€
66	Charges financières	7 789.51€	7 300€
67	Charges exceptionnelles	0€	0€
022	Dépenses imprévues	0 €	0€
023	Virement section investissement	0€	3 290€
	<b>Total</b>	<b>13 101.16€</b>	<b>23 600€</b>

**Recettes fonctionnement**

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
002	Excédent antérieur reporté	0€	0€
013	Atténuations de charges	0€	0€
74	Dotations et participations	€	0€
75	Autres produits gestion courante	15 710€	23 600€
	<b>Total</b>	<b>15 710€</b>	<b>23 600€</b>

**Dépenses d'investissement**

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0€	10 389.78€
16	Remboursement d'emprunts	10 899.78€	11 550€
21	Immobilisations corporelles	0€	20 000€
	<b>Total</b>	<b>10 899.78€</b>	<b>41 939.78€</b>

**Recettes d'investissement**

Article	Désignation	Réalisé 2018	Budgétisé 2019
021	Virement section de fonct°	0€	3 290€
040	Operations d'ordre entre section	0€	0€
10	Dotation Fonds divers Réserve	32 993.47€	4 983.49€
16	Emprunts et dettes assimilées	510€	33 666.29€
	<b>Total</b>	<b>33 503.47€</b>	<b>41 939.78€</b>

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019, présenté par le vice-Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif annexe pour l'exercice 2019.

**Votants : 55   Exprimés: 55   Pour : 55   Abstention : 0   Contre : 0**

#### 4. SICTOM de Villersexel :

##### ➤ Désignation d'un délégué pour la commune de Pompierre-sur-Doubs

Lors du conseil communautaire du 7 février 2019, ont été désignés comme délégués au SICTOM de Villersexel, chaque délégué communautaire représentant les petites communes du territoire (un par commune). Pour la commune de Pompierre-sur-le-Doubs, Mme MISTELET, déléguée communautaire en période transitoire (suite à la démission du maire et de son premier adjoint), a été désignée.

Depuis, des élections municipales ont eu lieu dans cette commune et un nouveau maire a été élu : Madame Marie-Pierre VERNAY.

Il convient aujourd'hui de désigner le nouveau maire comme délégué au SICTOM de Villersexel pour la commune de Pompierre-sur-Doubs.

L'exposé entendu, le conseil communautaire, après en avoir délibéré ; désigne Marie-Pierre VERNAY délégué au Sictom de Villersexel, pour la commune de Pompierre-sur-Doubs.

**Votants : 55   Exprimés: 55   Pour : 55   Abstention : 0   Contre : 0**

##### ➤ Transfert emprunt

Suite au transfert de la compétence « OM » au Sictom de Villersexel, il a été décidé de leur transférer l'emprunt contracté pour l'achat de la benne avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les échéances étant, jusqu'à présent, effectuées par débit d'office, la 1<sup>ère</sup> échéance de 2019 a été prise en charge par la CC2VV.

Elle sera remboursée par le Sictom de Villersexel, par le biais d'une convention.

L'exposé entendu, le conseil communautaire, après en avoir délibéré ;

- Acte le transfert de l'emprunt au Sictom de Villersexel
- Autorise le Président à signer la convention

**Votants : 55   Exprimés: 55   Pour : 55   Abstention : 0   Contre : 0**

## 5. Ventes terrain ZA

Alain ROTH, vice-Président en charge de l'économie, présente les sujets à l'assemblée.

### - Vente d'un terrain de la ZA Combe Rosiers à M. Forsinetti

Monsieur David FORSINETTI a contacté la CC2VV afin d'acquérir une parcelle sur la zone d'activités Combe Rosiers à l'Isle sur le Doubs. Il s'agit de la parcelle n°1315, située Champs sur le Rondey, d'une superficie de 4395 m<sup>2</sup>.

Le prix de vente est de 6 € HT / m<sup>2</sup>. Les Domaines ayant estimé le terrain au prix de 12 € HT/m<sup>2</sup>, M. FORSINETTI bénéficie donc d'un équivalent subvention de 26 370 €.

L'assemblée, après en avoir délibéré, autorise le Président à procéder à la vente du terrain à M. FORSINETTI et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Votants : 55 Exprimés: 55 Pour : 55 Abstention : 0 Contre :

### - Vente de terrains de la ZA de Cuse au Département du Doubs

En 2009, afin d'aménager la RD486 entre Rougemont et Cuse et Adrisans, la CC du Pays de Rougemont avait décidé de vendre partiellement au Département du Doubs plusieurs terrains :

- parcelle ZD67, Au Breuil Belotte sur la commune de Rougemont, pour une surface de 2a 53 ca
- parcelle ZK9, Au Pré Rond, commune de Cuse et Adrisans, pour une surface de 11 ca
- parcelle ZK10, Au Pré Rond, commune de Cuse et Adrisans, pour une surface de 5 ca
- parcelle ZK11, Au Pré Rond, commune de Cuse et Adrisans, pour une surface de 12 ca
- parcelle ZK114, Au Pré Rond, commune de Cuse et Adrisans, pour une surface de 6 ca

La surface totale d'emprise par le Département du Doubs est donc de 2 a 87 ca, vendu pour la somme de 72€.

Or, cette vente n'a jamais abouti. Les parcelles ont depuis changé de numérotation. Voici les nouvelles numérotations :

- parcelle ZD 134, Au Breuil Belotte sur la commune de Rougemont, pour une surface de 2a 53 ca
- parcelle ZK163, Au Pré Rond, commune de Cuse et Adrisans, pour une surface de 11 ca
- parcelle ZK166, Au Pré Rond, commune de Cuse et Adrisans, pour une surface de 5 ca
- parcelle ZK168, Au Pré Rond, commune de Cuse et Adrisans, pour une surface de 12 ca
- parcelle ZK170, Au Pré Rond, commune de Cuse et Adrisans, pour une surface de 6 ca

La surface totale d'emprise par le Département du Doubs est donc de 2 a 87 ca, vendu pour la somme de 72€.

L'assemblée, après en avoir délibéré, autorise le Président à signer cette vente au Département du Doubs

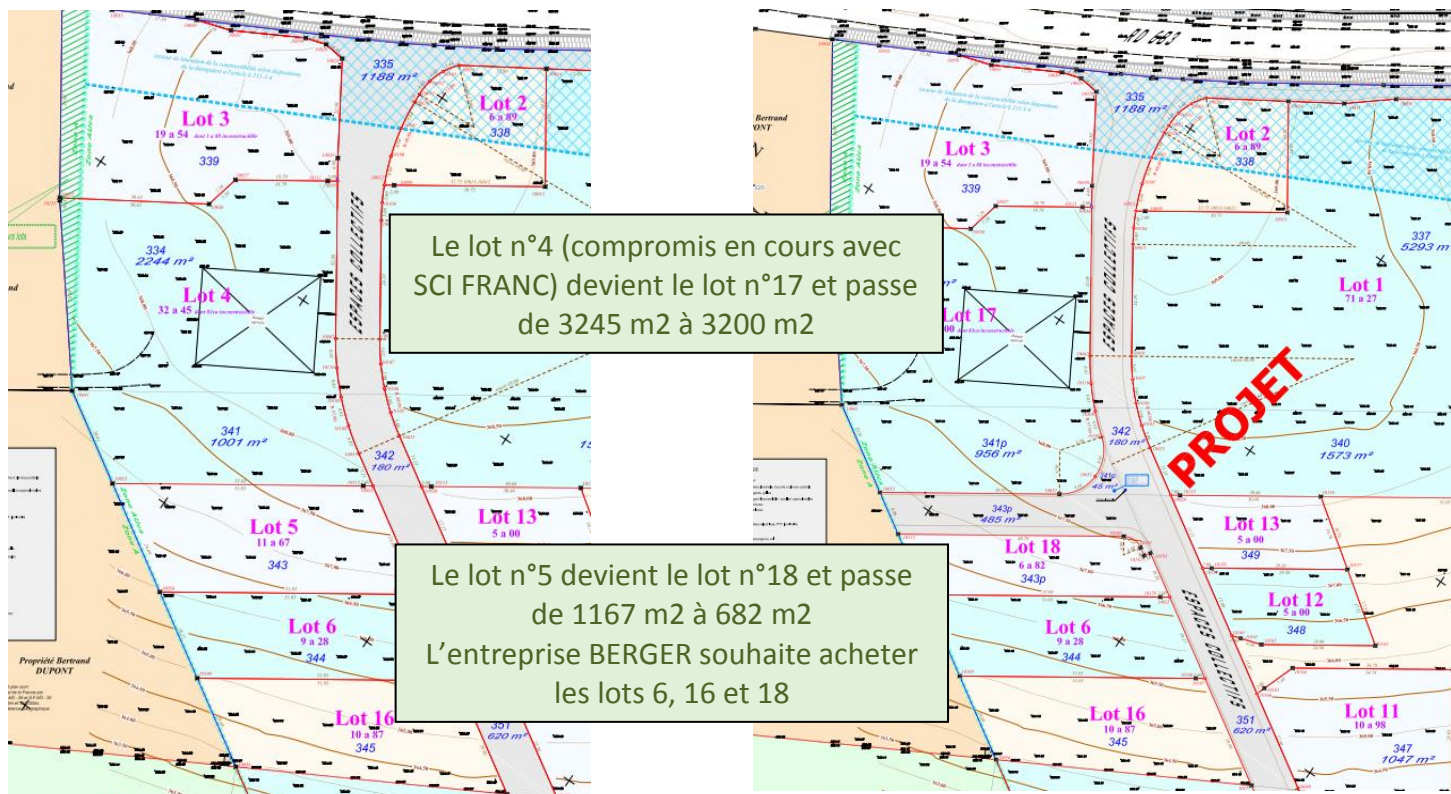
Votants : 55 Exprimés: 55 Pour : 55 Abstention : 0 Contre :

### - Ventes sur ZA d'Arcey

M. Jonathan BERGER, gérant de l'entreprise EURL Toitures BERGER nous a contactés pour acheter les lots 5, 6 et 16 sur la zone d'activités d'Arcey. La vente s'effectuera par la SCI L'Atelier du BERGER.

Il s'agit des derniers terrains disponibles sur cette zone d'activité. La CC2VV envisage également une extension de la zone d'activités : pour permettre cette extension, il convient de réserver une emprise foncière sur le lot n°5, afin de faire passer la future voirie.

Le cabinet RUEZ a travaillé sur le projet :



Le Prix de vente est de 28.50 €/m<sup>2</sup> : ce prix étant supérieur à l'estimation des domaines, les entreprises ne bénéficient pas de subvention indirecte.

Il est demandé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à procéder à la vente :

- du lot n°17 à la SCI FRANC, d'une superficie de 3200 m<sup>2</sup> à 28.50 € HT/m<sup>2</sup>
- des lots 6, 16 et 18 à la SCI L'Atelier du BERGER, pour une superficie totale de 2697 m<sup>2</sup> à 28.50 € HT/m<sup>2</sup>

L'assemblée, après en avoir délibéré, autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Votants : 55 Exprimés: 55 Pour : 55 Abstention : 0 Contre : 0

## 6. Hôtel d'entreprises

Alain ROTH expose le sujet à l'assemblée :

Trois anciens locataires de l'Hôtel d'Entreprises ont quitté leurs bureaux et cellules entre 2015 et 2017, avec d'importants retards de loyers.

Lors de leur entrée dans les lieux, comme prévu dans les baux de l'Hôtel d'Entreprises, ils avaient versé une caution représentant un mois de location.

- M. Yves GOUX : 90 € ht (108 € TTC)
- La Société MURRAY STUART : 90 € ht (108 € TTC)
- M. Patrick SEVERIN : 350 € ht (420 € TTC)

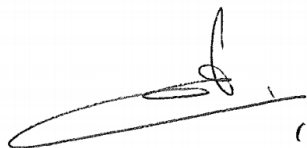
L'assemblée, après en avoir délibéré, valide la non-restitution des cautions à ces 3 anciens locataires

Votants : 55 Exprimés: 55 Pour : 55 Abstention : 0 Contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 21h15.

**A Pays de Clerval, le 12 avril 2019**

**Le secrétaire de séance,  
Michel VERDIERE**



**Le Président,  
Bruno BEAUDREY**

